



Les séminaires thématiques Protection de l'enfance

Séminaires de formation de 2 jours

Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel.

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 30 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

TARIFS: SÉMINAIRE DE 2 JOURS: 440 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code général des impôts).

Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION : Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 sur deux jours, soit 14 heures au total.

En présentiel >> École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'USIC : 18 rue de Varenne, 75007 PARIS (voir aussi Informations pratiques).

En distanciel >> via l'application Zoom.

Notre Ecole propose également des Webinaires thématiques ciblés d'une journée (à distance via zoom) à retrouver sur notre site : www.ecoleprotectionenfance.com

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'Ecole de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620475) est certifiée Qualiopi pour ses activités de formation.

Les formations de l'Ecole de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter : Tel : 01 53 10 24 10



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES SÉMINAIRES DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

SÉMINAIRE I

22-23
NOVEMBRE
2023

Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En présentiel ou en distanciel au choix

- ▶ Mieux situer la protection de l'enfance dans son contexte législatif et socio-économique.
- ▶ Identifier les marges de manœuvre à l'échelon institutionnel.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ **Droit et protection de l'enfance** : retour sur les notions juridiques, historiques et philosophiques de base indispensables à l'action de tout professionnel de terrain et cadre de ce secteur.
- ▶ **Une politique publique au croisement de plusieurs acteurs** : les enjeux de gouvernance à mieux appréhender et les démarches de coopération à développer sur le terrain.
- ▶ **La protection de l'enfance** : un sujet économique à mieux connaître pour mieux penser l'intervention.
- ▶ Les enjeux managériaux des dynamiques de projet sur le terrain.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Adeline Gouttenoire***, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, présidente de l'Observatoire départemental de la Protection de l'Enfance de Gironde, directrice de l'Institut des Mineurs de Bordeaux.
- ▶ **D^e Marie Paule Martin Blachais**, directrice scientifique de l'École de la Protection de l'Enfance, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger notamment.

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis** : bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance.

SÉMINAIRE II

12-13
DÉCEMBRE
2023

Besoins fondamentaux et théorie de l'attachement : le paradigme de la protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En présentiel ou en distanciel au choix

- ▶ Connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant.
- ▶ Connaître les 7 besoins fondamentaux pour pouvoir évaluer leur satisfaction.
- ▶ Connaître la théorie de l'attachement pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Présentation des résultats de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant et la carte des 7 besoins fondamentaux.
- ▶ L'articulation des besoins fondamentaux et des droits de l'enfant.
- ▶ Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité. Etude des notions de base de la Théorie de l'attachement. Présentation illustrée de vignettes cliniques et cas pratiques des différents types de liens (sécurés, insécurés) et des modèles internes opérants auxquels ils se rattachent, pour aider les professionnels à mieux appréhender le méta-besoin de sécurité de l'enfant et les conditions de sa satisfaction.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **D^e Marie Paule Martin Blachais**, directrice scientifique de l'École de la Protection de l'Enfance, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger notamment.
- ▶ **D^e Anne Raynaud**, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7), auteur notamment de "Enfant sécurisé, enfant heureux : Éduquer au quotidien grâce au lien d'attachement" (Ed Marabout, 2021).

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis** : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE III

16-17
JANVIER
2024

L'évaluation en protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En présentiel ou en distanciel au choix

- ▶ S'approprier les éléments méthodologiques d'une démarche d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger.
- ▶ Situer l'évaluation des besoins de l'enfant dans un processus co-construit avec les différentes parties prenantes.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Élaborer une stratégie évaluative en protection de l'enfance porteuse de sens : apports cliniques et psycho-dynamiques pour l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger.
- ▶ Bien comprendre le cadre méthodologique.
- ▶ Utiliser un référentiel : à partir de divers exemples dont un focus sur le cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger de la Haute Autorité de Santé.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Isabelle Casals**, psychologue clinicienne, directrice de la Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique de transition (SEPT) "Les pleiades", Sauvageur du Rhône.
- ▶ **Catherine Claveau-Milanetto**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis** : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE IV

27-28
FÉVRIER
2024

Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En présentiel ou en distanciel au choix

- ▶ Développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.
- ▶ Mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ De l'évaluation des situations au plan d'aide : sens, finalité et conditions du travail avec les familles.
- ▶ Comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ? Tenir compte de l'environnement affectif et des figures d'attachement de l'enfant.
- ▶ Regard sur les pratiques à l'international.
- ▶ Identifier ce qui fait « savoir ». Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Philippe Fabry**, sociologue, consultant, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).
- ▶ **Gaëlle Castrec**, responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère.

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE V

26-27
MARS
2024

Parcours en protection de l'enfance : enjeux et outils pour mieux les construire

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En présentiel ou en distanciel au choix

- ▶ Identifier les enjeux de la loi de 2016 concernant le principe de cohérence des parcours.
- ▶ Parvenir à un portage collectif, partagé et coordonné des parcours de chaque enfant pour en garantir le maximum de sens, de cohérence.
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Les apports des différentes recherches scientifiques et des retours d'expérience des pairs, pour mieux penser les parcours des enfants accompagnés.
- ▶ Le méta-besoin de sécurité de l'enfant comme nouvelle boussole dans la construction des parcours. Les apports de la théorie de l'attachement pour mesurer la satisfaction de ce méta-besoin.
- ▶ Les modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours et ce que cela implique en termes d'organisation.
- ▶ L'utilisation des différents outils disponibles comme le Projet pour l'enfant (PPE) dans la construction des parcours, et les modalités de participation des premiers concernés : enfants et familles.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Nicolas Baron**, directeur de la Prévention et de la Protection de l'Enfant et de la Famille d'Inde-et-Loire.
- ▶ **Ludovic Jamet**, chargé de mission Qualité à l'Idefni.
- ▶ **Diodio Metro**, présidente de Adepape95-Repairs 95 !

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE VI

23-24
AVRIL
2024

La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en œuvre

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En présentiel ou en distanciel au choix

- ▶ Distinguer prise de risques et prise de responsabilités
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ La fonction d'encadrement : entre prise de risques, contraintes et recherche de sens.
- ▶ Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- ▶ Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelles méthodes pour le cadre en protection de l'enfance ? Limiter les risques et sécuriser les équipes.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Marie Leal-Martini**, magistrate.
- ▶ **Jean-Guy Hemon**, directeur général de la Sauvegarde 56.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance.

*intervenant.e sollicité.e en attente de confirmation.

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN QUELQUES LIGNES

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE est une entité de la société L'ACTION SOCIALE société d'édition de formation et d'événementiel. Celle-ci organise depuis 2006 les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance, rendez-vous incontournable de tous les acteurs du secteur. Elle est aussi la société éditrice du Bulletin de la Protection de l'Enfance (BPE) et du Journal des Acteurs Sociaux (JAS), magazines professionnels de référence dans le secteur social. L'Action Sociale, fondatrice et propriétaire de l'École de la Protection de l'Enfance en assure la gestion administrative et financière. Elle construit le contenu pédagogique en collaboration avec ses différents partenaires et son comité scientifique et pédagogique présidé par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais.

L'École de la Protection de l'Enfance propose plusieurs types de formations : le Cours "Responsable d'Équipe en Protection de l'Enfance" destiné aux cadres de la protection de l'enfance, mais également des séminaires thématiques de 2 jours, des Webinaires d'une journée, des Ateliers Formation-action à distance dit SAS ("Savoir Aborder la Suite"), ou encore des formations en intra sur demande ou en réponse à des appels d'offre. L'École organise également une conférence annuelle sur un thème d'actualité.

En savoir plus : www.ecoleprotectionenfance.com

La direction administrative et stratégique de l'École de la Protection de l'Enfance est assurée par Karine Senghor, directrice générale de la Sarl L'Action Sociale, organisatrice des Assises nationales de la Protection de l'Enfance, juriste de formation (Masters 2 en Droit Public et en Droit international public), par ailleurs diplômée de l'Institut Français de Presse (IFP).

LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

■ **Geneviève AVENARD**, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseure des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020.

■ **Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL**, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne.

■ **Nicolas BARON**, directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille du Département d'Indre-et-Loire.

■ **Flore CAPELIER**, docteure en droit public, membre associée du CERSA, Université Paris 2 Pantheon Assas, directrice de l'ONPE.

■ **Isabel CASALS MISSIO**, psychologue clinicienne, directrice de la Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique de transition (SEPT) "Les pleiades", Sauvagerie de Rhône.

■ **Gaëlle CASTREC**, responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère.

■ **Gabrielle CHOUIN**, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape.

■ **Catherine CLAVEAU-MILANETTO**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

■ **Priscille GERARDIN**, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray.

■ **Adeline GOUTTENOIRE**, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, présidente de l'ODPE de Gironde, directrice de l'Institut des mineurs de Bordeaux.

■ **Jean-Guy HEMONO**, directeur général de la Sauvagerie 56.

■ **Ludovic JAMET**, chargé de mission Qualité à l'Idefhi.

■ **Carl LACHARITÉ**, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

■ **Marie LEAL-MARTINI**, magistrate.

■ **Mohamed L'HOUSSNI**, directeur fondateur de A. RETIS.

■ **Didier LESUEUR**, délégué général de l'ODAS.

■ **Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, médecin, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance.

■ **Rosa MASCARO**, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille.

■ **Diodio METRO**, présidente de l'Adepape 95-Repairs 95! .

■ **Paola MILANI**, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie).

■ **Jean-Michel PERMINGEAT**, ancien magistrat, ancien directeur Enfance-famille en département.

■ **Laurent PUECH**, fondateur du site www.secretpro.fr

■ **Anne RAYNAUD**, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7).

■ **Régis SÉCHER**, chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers.

■ **Laurent SOCHARD**, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers.

■ **Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ**, coordinateurs pédagogiques, professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures.

■ **Karine SENGHOR**, juriste publiciste de formation, directrice générale de l'Action Sociale et organisatrice des Assises nationales de la protection de l'enfance, anime certaines formations et les conférences de l'École de la Protection de l'Enfance.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale (Société d'édition, de formation et d'événementiel) fondatrice et propriétaire de l'École et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. L'Action Sociale est certifiée Qualiopi pour ses activités de formation

SARL L'Action Sociale

Capital de 91 469,41 €

Siège social: 13 boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

Numéro de Siret: 420 743 346 000 25 RCS Paris - Code APE: 5814 Z -

TVA intracommunautaire: FR 90 420 743 346

Numéro de déclaration formation: 11753620475

Certificat QUALIOPi : N°B02607 du 29/11/2021



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE : Domiciliation: BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque: 30004 Code guichet: 02790 Numéro de compte: 00010099563 Clé RIB: 48

IBAN: FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque: les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale

TARIF : Le montant des frais d'inscription au séminaire est de 440 € nets pour les deux jours. (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du CGI). Plusieurs séminaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de séminaires choisis (voir bulletin d'inscription). Le tarif est identique selon que le séminaire soit suivi en présentiel ou en distanciel.

MODALITÉS DE LA FORMATION :

La formation se déroule en présentiel ET en distanciel. Le choix du stagiaire se fait lors de l'inscription et ne peut être modifié ensuite, sauf circonstances exceptionnelles motivées rencontrées par le stagiaire. En cas de circonstances extérieures empêchant l'École de la Protection de l'Enfance d'organiser en présentiel le séminaire (crise sanitaire, crise énergétique, grève des transports...), elle se réserve le droit d'organiser aux mêmes dates le séminaire uniquement en mode distanciel. Les stagiaires inscrits seront avertis aussi vite que possible mais ne pourront pas annuler leur inscription pour ce motif.

Lieu de la formation en présentiel : la formation a lieu dans les locaux de USIC, 18 rue de Varenne, Paris 7ème.

En distanciel : la formation se déroule en direct via l'application Zoom

Replay : Chaque stagiaire inscrit aura la possibilité de visualiser en replay le séminaire (par exemple les personnes empêchées de participer à la formation suite à un arrêt maladie) sur la plateforme moodle de l'École de la Protection de l'Enfance (hébergée par Praxislab).

ANNULATION - ABSENCES : Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours ouvrés avant le début de la formation seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début de la formation les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription.

En cas de maladie du stagiaire, les droits d'inscription du stagiaire resteront dûs car la formation sera disponible en Replay, à moins qu'il ne soit remplacé par un autre agent et que le secrétariat de l'École en soit informé par écrit.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL:

L'USIC - notre lieu d'accueil partenaire
18 rue de Varenne
75007 PARIS

ACCÈS :

- Métro rue du Bac (ligne 12) ou
métro Sèvres-Babylone (lignes 10 et 12)
- Bus lignes : 39, 70, 63, 68, 84, 87, 94 et 83

CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Secrétariat de l'École de la protection de l'enfance

Tél : 01 53 10 24 10

Email : inscription@ecoleprotectionenfance.com

www.ecoleprotectionenfance.com

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter :

Tel : 01 53 10 24 10 ou florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

BULLETIN D'INSCRIPTION SEMINAIRES 2023-2024

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :

L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance) : 13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris

ou par mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com

STAGIAIRE

M. Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail

Nom : Prénom :

Etablissement :

Service :

Fonction :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Cachet , date et signature du responsable de cette inscription (direction, RH, Formation...):

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer :

Service :

Adresse :

Mail (si différent du responsable formation) :

IMPORTANT : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci. AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION OU D'UN DEVIS ?

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint / Virement Date :

Si OPCO Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) :

COLLECTIVITES : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : Siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 1 : Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 22 et 23 NOVEMBRE 2023	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 2 : Besoins fondamentaux de l'enfant et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 12 et 13 DÉCEMBRE 2023	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 3 : L'évaluation en protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 16 et 17 JANVIER 2024	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 4 : Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 27 et 28 FÉVRIER 2024	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 5 : Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 26 et 27 MARS 2024	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 6 : La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en oeuvre.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 23 et 24 AVRIL 2024	440 €

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :